

Pour que l'énergie solaire ne soit plus un mystère pour vous, rendez-vous à la PROCHAINE REUNION. Nous bénéficierons en effet d'une heure de formation sur les aspects techniques et économiques de l'énergie solaire.

Lundi 11 janvier à 19h.

Maison des Initiatives Etudiantes, 50 rue des Tournelles 75003 Paris

COMMENT PARTICIPER A SOLAIRE CITOYEN ?

- Vous êtes intéressé au montage du projet et souhaitez participer à l'organisation du projet ? Adhérez à l'association (5€). Apportez vos idées, vos contacts, votre savoir-faire.

Nous avons notamment besoin de membres référents (qui coordonnent les actions individuelles sur un des thèmes de travail) pour:

- « La communication externe » (relations presse)
- « La gestion du site Internet » (pour l'instant c'est un blog).
- « Le montage juridique : quelle structure opérationnelle ? »
- « Le Financement : appel et enregistrement des manifestations d'intérêt d'investissement et identification des partenaires financiers »
- Vous êtes possesseur d'un toit et vous souhaiteriez installer des panneaux solaires mais vous manquez de capital ? Essayons de monter un projet ensemble
- Vous êtes intéressé par l'investissement dans le solaire ? Nous enregistrons votre proposition d'investissement et nous vous contacterons en temps utiles.

CONTACT

Blog <http://solairecitoyen.wordpress.com>

Email solairecitoyen@riseup.net

Listes mail

(1) Liste de diffusion – [SC-info]

Cette liste est conçue pour les annonces pour tous ceux qui veulent suivre les nouvelles du groupe (messages publiés après vérification pour éviter les pourriels). Pour s'inscrire : solairecitoyen@riseup.net

(2) Liste de discussion [SC-discussion]

Cette liste de discussion pour partager le travail d'organisation de ce projet. Pour s'inscrire: <http://groups.google.com/group/solaire-citoyen>

Groupe Facebook : Solaire Citoyen



Créons l'énergie solaire participative

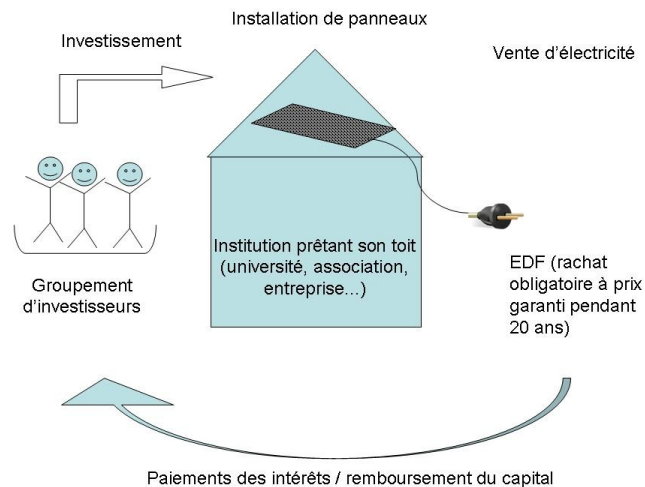
Le projet Solaire citoyen vise à développer les énergies renouvelables.

Nous souhaitons permettre à chacun de participer d'une façon collective à la production décentralisée d'électricité :

- en investissant à titre individuel
- en prêtant son toit
- en contribuant au projet

Nous pouvons profiter d'un cadre réglementaire favorable qui assure à l'investissement dans le solaire une bonne rentabilité. En effet une mesure politique d'incitation oblige EDF à racheter l'électricité solaire à un taux garanti juridiquement pendant 20 ans.

L'idée est la suivante : des particuliers rassemblent le capital nécessaire pour acheter des panneaux solaires et remboursent leurs souscriptions par la vente d'électricité.



POURQUOI DEVELOPPER les énergies RENOUELABLES ?

Selon la communauté scientifique internationale, la hausse de la température moyenne du globe doit être maintenue en-dessous de +2°C pour éviter les effets les plus catastrophiques du changement climatique. Il faut donc réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'au moins 80 % d'ici à 2050, par rapport à 1990.

Pour un euro investi, l'efficacité énergétique et certaines énergies renouvelables sont jusqu'à 11 fois plus performantes que le nucléaire pour réduire les gaz à effet de serre.

A investissement égal, les économies d'énergie et les énergies renouvelables créent 15 fois plus d'emplois que le nucléaire.

Alors que la France est obligée d'importer de l'électricité en périodes de pointe, il suffirait de couvrir la moitié des toits français de panneaux photovoltaïques pour couvrir 100% des besoins en électricité.

POURQUOI S'INVESTIR MAINTENANT ?

Des politiques publiques volontaristes ont créé le cadre réglementaire favorisant l'investissement dans les renouvelables, en obligeant les fournisseurs historiques d'électricité à racheter en priorité l'électricité des renouvelables à un prix attractif. Cette mesure politique de « tarif d'achat obligatoire », instauré par le gouvernement socialiste-Verts allemand en 2000 (qui a eu pour résultat un développement des renouvelables dépassant toutes les prédictions : de 6% à 15% de l'électricité en 2008) a été copiée par 47 Etats car elle ne pèse pas sur le budget de l'Etat.

La France a adopté cette politique en 2002 : EDF doit racheter le courant issu de l'énergie solaire à un prix garanti pendant 20 ans, à un taux de rachat le plus élevé au monde.

D'AUTRES L'ONT FAIT ET CA MARCHE !

Des projets citoyens similaires existent en Allemagne. Les particuliers qui ont investi dans les projets de solaire coopératif ont des retours sur investissement autour de 3 ou 4%. A l'université aussi, des initiatives étudiantes ont permis d'installer des panneaux solaires sur 16 universités allemandes financés par les étudiants, parents, et professeurs ; à Leipzig, par exemple, ce fut à travers un prêt géré par l'équivalent du CROUS (organisme co-géré de services aux étudiants) qui en a garanti le remboursement à taux fixe.

En France, de nombreux projets mobilisant l'investissement citoyen se développent un peu partout (www.photovoltaique.info)

LES GRANDS DEFIS DE SOLAIRE CITOYEN

Le projet Solaire Citoyen suppose de monter une structure qui soit capable, d'une part, de mettre en relation des possesseurs de toits et des investisseurs, et d'autre part, de rendre possible une collecte de fonds auprès de particuliers avec remboursement de capital et d'intérêts.

Il y a trois grandes options de structure de projet :

Option 1 : Créer une société de forme coopérative

Option 2 : Nouer un partenariat avec un organisme (comme c'est le cas en Allemagne) par exemple le CROUS ou la NEF

Option 3 : Accompagner, en tant qu'association, les projets d'autres institutions qui souhaitent investir elles-mêmes.

Etapes accomplies du projet Solaire Citoyen

- Constitution d'un groupe de travail
- Constitution en association, avec élection d'un bureau de 4 membres et de référents pour « La recherche de toits » et « Le business plan »
- Thème « Recherche de toits » : contacts en cours avec les mairies du 11^{ème} et du 20^{ème} ; contacts en cours avec l'université Paris VII
- Thème « Montage juridique » : contacts en cours avec des projets similaires (CIMES) ; étude comparative entre différents statuts de coopératives
- Thème « Financement » : promotion auprès de grands réseaux d'individus qui pourraient être intéressés (Sortir du Nucléaire, Greenpeace, NEF)

Les prochaines étapes à court terme

- (a) Démarcher différentes institutions qui pourraient nous fournir/louer un toit
- (b) Nous former en interne sur les fondements technico-économiques du projet
- (c) Elaborer un business-plan

NOS OBJECTIS ET NOS VALEURS

1. Développer les énergies renouvelables
 - Pour que la planète respire
2. Permettre une production décentralisée de l'énergie
 - Pour favoriser l'autonomie et la réappropriation citoyenne de l'énergie qui est un bien commun
3. Permettre un investissement collectif et participatif

➤ Pour que le profit soit partagé et non plus concentré